

SIVOM DU HAUT COMMINGES

17 avenue de Luchon

31210 GOURDAN POLIGNAN

COMPTE RENDU DE SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2008.

Etaient présents :

Mmes SANSUC Suzanne, STRADERE Michèle, ROUX Brigitte, REMY Nadine, POLAUD-DULIAN Colette, CANALE Joëlle, CALMELS Joëlle, CHERVILLE Karine, ORZECKOSKI Laetitia, SABAUT Marie Christine, FOURNET Martine, SABATIER Odile, BARTHIE Ginette, CARRERE Suzanne, REDONNET Chantal, MONNARD Marie José, GAY Jeanine.

Ms. DUMAIL Bernard, MORA Robert, SOUPENE Pierre, CARTHERY Michel, MORETTO Joseph, GALY Henri, TOULOUSE Claude, DASTE Jean Claude, PLANAS Yves, MEMERY René, CHAUBET Jean Pierre, MERCANTI Philippe, LAUNAY Serge, CHAUVIN Philippe, PUISSEGUR Jean François, BIELSA Eric, SARTHOU Yves, PUGDELLOSAS Claude, CASTEX Guy, BORDERES Didier, OUSSET Jean, MARY Serge, FAURE Jean, ALLEMANE Gérard, DALVIN Michel, SALVATICO Jean Paul, MINEC Hervé, RENAUD Jacques, MILESI Pascal, CASTEL Alain, CLAVERIE Francis, DUPRAT Jérôme, DESCOINS Francis, GARCIA Claude, PRAT Philippe, DELES Pierre Louis, JOVE Sylvain, TREY Christian, LAMOURE Eric, VERDIER Jean, ROSSETTO Jean Marie, TAMENOSSE Georges, DUBOUX Joël, DINITTO Noël, OLHASQUE Michel, MUGIGA Frédéric, COUVIDAT Roland, TEULIE Jean Louis, COME Alain, LACAZE Raymond, BEGUE Bernard, OUSSET Jean Louis, ZAMUNER Albert, LAMOLLE Yves, GACHIE Gabriel, MARROT René, NOGUES Jean Paul, DE CARVALHO David, LEQUIEN Jean Yves, BRUSSOLO Philippe, DURAN Jean Luc, ROASIO Bernard, FAZILLEAU Jean Claude, GOUEILHE Jean Luc, SABAUT Yannick, FOIX Jean Louis, SEILHAN Bernard.

Ont donné procuration :

M. DELORT Thierry, PICARD Patrice, RIVAL Patrice, CHAMAYOU Michel, GRAND Aurélien,

Le 18 avril 2008, les délégués désignés au SIVOM du HAUT COMMINGES se sont réunis à la salle de la mairie de BARBAZAN en Assemblée Générale.

Monsieur Jean VERDIER, Président sortant, installe la nouvelle Assemblée et présente les différentes activités du SIVOM, à savoir :

- Les ordures ménagères
- La voirie communale
- La régie des transports
- Le service Aides à domicile
- Le service général
- Le tourisme
- Le service Garage
- Le service Prestations de services.

Le Président rappelle l'importance d'une telle structure en termes de services aux communes et aux administrés et précise que le SIVOM contribue à la vie économique puisqu'il emploie 50 personnes équivalent temps plein.

Le Président fait part à l'Assemblée de son inquiétude, en ce qui concerne le service Ordures ménagères, de l'augmentation des coûts de traitement (+ 8%) et du carburant (+30%), qui vont se répercuter sur le montant de la redevance, ainsi que les investissements à réaliser pour la modernisation de la déchetterie d'IZAOURT. La mise en conformité du quai de transfert de Labroquère reste à réaliser.

Le Président demande au doyen de l'Assemblée de bien vouloir procéder à l'élection du futur Président du SI VOM. Monsieur Pierre SOUPENE, doyen de l'Assemblée demande aux candidats de se déclarer et seul Monsieur VERDI ER Jean se présente. On procède au vote à bulletin secret et chaque délégué vient déposer, à l'appel de son nom, son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 89

Blancs ou nuls : 5

Exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Ont obtenu : Monsieur Jean VERDI ER 84

Monsieur Jean VERDI ER, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président.

Monsieur le Président remercie l'Assemblée de sa confiance et demande de procéder à l'élection du Vice-Président et présente Monsieur Jean Paul NOGUES comme candidat.

Monsieur le Président demande à l'assemblée qui fait acte de candidature et Monsieur MEMERY René qui présente sa candidature. Le Président demande donc un vote à bulletin secret et chaque délégué vient déposer, à l'appel de son nom, son bulletin dans l'urne. Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Votants : 88

Blancs ou nuls : 3

Exprimés : 85

Majorité absolue : 43

Ont obtenu :

- Monsieur Jean Paul NOGUES : 76
- Monsieur René MEMERY : 9

Monsieur Jean Paul NOGUES, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-Président.

Monsieur le Président propose de désigner le bureau qui se compose, outre du Président et du Vice Président, de 11 délégués et souhaite que la parité entre le Haut Comminges et la Barousse soit respectée.

Les délégués suivants font acte de candidature :

Monsieur PUYSEGGUR Jean François de Gourdan Polignan

Monsieur GARCI A Claude de Sauveterre de Comminges

Monsieur DESCOI NS Francis de Pointis de Rivière

Monsieur PLANAS Yves de Frontignan de Comminges

Monsieur PUI GDELLOSAS Claude d'Huos

Monsieur DUMAI L Bernard d'Antichan de Frontignes

Monsieur COME Alain de Cazarilh

Monsieur FAZI LLEAU Jean Claude de Siradan

Monsieur ZAMUNER Albert de Gaudent

Monsieur TEULI E Jean Louis de Bramevaque

Madame BARTH I E Ginette de Mauléon Barousse

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de désigner les délégués au SYSTOM des PYRENEES :

Titulaires :

Monsieur Jean VERDIER
Monsieur Jean Paul NOGUES

Suppléants :

Monsieur Bernard DUMAIL
Monsieur Claude GARCIA

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Les délégués du SYSTOM des PYRENEES sont élus à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de désigner les délégués à la Commission des Marchés Publics :

Titulaires :

Monsieur CASTEX Jean
Monsieur DESCOINS Francis
Monsieur COME Alain

Suppléants :

Monsieur FAZILLEAU Jean Claude
Monsieur PRAT Philippe
Monsieur PLANAS Yves

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Les délégués à la Commission des Marchés Publics sont élus à l'unanimité.

Monsieur Le Président propose de fixer le taux de l'indemnité de fonction du Président et du Vice Président.

Le taux fixé réglementairement est de 16,93 % de l'indice 1015 pour le Président et de 40 % de l'indemnité du Président pour le Vice Président.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité ces taux

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se réunir en Assemblée Générale le Vendredi 25 avril 2008, pour le vote du Budget 2008 en précisant :

- le vote du budget de fonctionnement est impératif pour permettre le paiement des salaires des employés et des factures fournisseurs.
- Le vote du budget investissements pourra faire l'objet de décisions modificatives en fonctions des décisions qui seront prises ultérieurement.

A l'issue de la présente réunion, il sera remis à chaque délégué une convocation et un résumé du budget pour chaque service.

Le Président précise que l'heure fixée pour les assemblées pourra être modifiée pour tenir compte des contraintes des délégués.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si les membres ont des questions à poser.

Aucune question n'étant posée, le Président déclare cette Assemblée Générale close, et invite ses membres à l'apéritif.

SIVOM DU HAUT COMMINGES

17 avenue de Luchon

31210 GOURDAN POLIGNAN

COMPTE RENDU DE SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2008.

Etaient présents :

Mmes SANSUC Suzanne, STRADERE Michèle, ROUX Brigitte, REMY Nadine, POLAUD-DULIAN Colette, CANALE Joëlle, CALMELS Joëlle, CHERVILLE Karine, ORZECKOSKI Laetitia, SABAUT Marie Christine, FOURNET Martine, SABATIER Odile, BARTHE Ginette, CARRERE Suzanne, REDONNET Chantal, MONNARD Marie José, GAY Jeanine.

Ms. DUMAIL Bernard, MORA Robert, SOUPENE Pierre, CARTHERY Michel, MORETTO Joseph, GALY Henri, TOULOUSE Claude, DASTE Jean Claude, PLANAS Yves, MEMERY René, CHAUBET Jean Pierre, MERCANTI Philippe, LAUNAY Serge, CHAUVIN Philippe, PUISSEGUR Jean François, BIELSA Eric, SARTHOU Yves, PUGDELLOSAS Claude, CASTEX Guy, BORDERES Didier, OUSSET Jean, MARY Serge, FAURE Jean, ALLEMANE Gérard, DALVIN Michel, SALVATICO Jean Paul, MINEC Hervé, RENAUD Jacques, MILESI Pascal, CASTEL Alain, CLAVERIE Francis, DUPRAT Jérôme, DESCOINS Francis, GARCIA Claude, PRAT Philippe, DELES Pierre Louis, JOVE Sylvain, TREY Christian, LAMOURE Eric, VERDIER Jean, ROSSETTO Jean Marie, TAMENOSSE Georges, DUBOUX Joël, DINITTO Noël, OLHASQUE Michel, MUGIGA Frédéric, COUVIDAT Roland, TEULIE Jean Louis, COME Alain, LACAZE Raymond, BEGUE Bernard, OUSSET Jean Louis, ZAMUNER Albert, LAMOLLE Yves, GACHIE Gabriel, MARROT René, NOGUES Jean Paul, DE CARVALHO David, LEQUIEN Jean Yves, BRUSSOLO Philippe, DURAN Jean Luc, ROASIO Bernard, FAZILLEAU Jean Claude, GOUEILHE Jean Luc, SABAUT Yannick, FOIX Jean Louis, SEILHAN Bernard.

Ont donné procuration :

M. DELORT Thierry, PICARD Patrice, RIVAL Patrice, CHAMAYOU Michel, GRAND Aurélien,

Le 18 avril 2008, les délégués désignés au SIVOM du HAUT COMMINGES se sont réunis à la salle de la mairie de BARBAZAN en Assemblée Générale.

Monsieur Jean VERDIER, Président sortant, installe la nouvelle Assemblée et présente les différentes activités du SIVOM, à savoir :

- Les ordures ménagères
- La voirie communale
- La régie des transports
- Le service Aides à domicile
- Le service général
- Le tourisme
- Le service Garage
- Le service Prestations de services.

Le Président rappelle l'importance d'une telle structure en termes de services aux communes et aux administrés et précise que le SIVOM contribue à la vie économique puisqu'il emploie 50 personnes équivalent temps plein.

Le Président fait part à l'Assemblée de son inquiétude, en ce qui concerne le service Ordures ménagères, de l'augmentation des coûts de traitement (+ 8%) et du carburant (+30%), qui vont se répercuter sur le montant de la redevance, ainsi que les investissements à réaliser pour la modernisation de la déchetterie d'IZAOURT. La mise en conformité du quai de transfert de Labroquère reste à réaliser.

Le Président demande au doyen de l'Assemblée de bien vouloir procéder à l'élection du futur Président du SI VOM. Monsieur Pierre SOUPENE, doyen de l'Assemblée demande aux candidats de se déclarer et seul Monsieur VERDI ER Jean se présente. On procède au vote à bulletin secret et chaque délégué vient déposer, à l'appel de son nom, son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 89

Blancs ou nuls : 5

Exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Ont obtenu : Monsieur Jean VERDI ER 84

Monsieur Jean VERDI ER, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président.

Monsieur le Président remercie l'Assemblée de sa confiance et demande de procéder à l'élection du Vice-Président et présente Monsieur Jean Paul NOGUES comme candidat.

Monsieur le Président demande à l'assemblée qui fait acte de candidature et Monsieur MEMERY René qui présente sa candidature. Le Président demande donc un vote à bulletin secret et chaque délégué vient déposer, à l'appel de son nom, son bulletin dans l'urne. Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Votants : 88

Blancs ou nuls : 3

Exprimés : 85

Majorité absolue : 43

Ont obtenu :

- Monsieur Jean Paul NOGUES : 76
- Monsieur René MEMERY : 9

Monsieur Jean Paul NOGUES, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-Président.

Monsieur le Président propose de désigner le bureau qui se compose, outre du Président et du Vice Président, de 11 délégués et souhaite que la parité entre le Haut Comminges et la Barousse soit respectée.

Les délégués suivants font acte de candidature :

Monsieur PUYSEGUER Jean François de Gourdan Polignan

Monsieur GARCI A Claude de Sauveterre de Comminges

Monsieur DESCOI NS Francis de Pointis de Rivière

Monsieur PLANAS Yves de Frontignan de Comminges

Monsieur PUI GDELLOSAS Claude d'Huos

Monsieur DUMAI L Bernard d'Antichan de Frontignes

Monsieur COME Alain de Cazarilh

Monsieur FAZI LLEAU Jean Claude de Siradan

Monsieur ZAMUNER Albert de Gaudent

Monsieur TEULI E Jean Louis de Bramevaque

Madame BARTHI E Ginette de Mauléon Barousse

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de désigner les délégués au SYSTOM des PYRENEES :

Titulaires :

Monsieur Jean VERDIER
Monsieur Jean Paul NOGUES

Suppléants :

Monsieur Bernard DUMAIL
Monsieur Claude GARCIA

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Les délégués du SYSTOM des PYRENEES sont élus à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de désigner les délégués à la Commission des Marchés Publics :

Titulaires :

Monsieur CASTEX Jean
Monsieur DESCOINS Francis
Monsieur COME Alain

Suppléants :

Monsieur FAZILLEAU Jean Claude
Monsieur PRAT Philippe
Monsieur PLANAS Yves

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Les délégués à la Commission des Marchés Publics sont élus à l'unanimité.

Monsieur Le Président propose de fixer le taux de l'indemnité de fonction du Président et du Vice Président.

Le taux fixé réglementairement est de 16,93 % de l'indice 1015 pour le Président et de 40 % de l'indemnité du Président pour le Vice Président.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité ces taux

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se réunir en Assemblée Générale le Vendredi 25 avril 2008, pour le vote du Budget 2008 en précisant :

- le vote du budget de fonctionnement est impératif pour permettre le paiement des salaires des employés et des factures fournisseurs.
- Le vote du budget investissements pourra faire l'objet de décisions modificatives en fonctions des décisions qui seront prises ultérieurement.

A l'issue de la présente réunion, il sera remis à chaque délégué une convocation et un résumé du budget pour chaque service.

Le Président précise que l'heure fixée pour les assemblées pourra être modifiée pour tenir compte des contraintes des délégués.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si les membres ont des questions à poser.

Aucune question n'étant posée, le Président déclare cette Assemblée Générale close, et invite ses membres à l'apéritif.

SIVOM DU HAUT COMMINGES
17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN

COMPTE RENDU DE SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2008.

Etai ent présents :

Mmes SANSUC Suzanne, STRADERE Michèle, ROUX Brigitte, REMY Nadine, POLAUD-DULIAN Colette, CANALE Joëlle, CALMELS Joëlle, CHERVILLE Karine, ORZECKOSKI Laetitia, SABAUT Marie Christine, FOURNET Martine, SABATIER Odile, BARTHIE Ginette, CARRERE Suzanne, REDONNET Chantal, MONNARD Marie José, GAY Jeanine.

Ms. DUMAIL Bernard, MORA Robert, SOUPENE Pierre, CARTHERY Michel, MORETTO Joseph, GALY Henri, TOULOUSE Claude, DASTE Jean Claude, PLANAS Yves, MEMERY René, CHAUBET Jean Pierre, MERCANTI Philippe, LAUNAY Serge, CHAUVIN Philippe, PUISSEGUR Jean François, BIELSA Eric, SARTHOU Yves, PUGDELLOSAS Claude, CASTEX Guy, BORDERES Didier, OUSSET Jean, MARY Serge, FAURE Jean, ALLEMANE Gérard, DALTIN Michel, SALVATICO Jean Paul, MINEC Hervé, RENAUD Jacques, MILESI Pascal, CASTEL Alain, CLAVERIE Francis, DUPRAT Jérôme, DESCOINS Francis, GARCIA Claude, PRAT Philippe, DELES Pierre Louis, JOVE Sylvain, TREY Christian, LAMOURE Eric, VERDIER Jean, ROSSETTO Jean Marie, TAMENOSSE Georges, DUBOUX Joël, DINITTO Noël, OLHASQUE Michel, MUGIGA Frédéric, COUVIDAT Roland, TEULIE Jean Louis, COME Alain, LACAZE Raymond, BEGUE Bernard, OUSSET Jean Louis, ZAMUNER Albert, LAMOLLE Yves, GACHIE Gabriel, MARROT René, NOGUES Jean Paul, DE CARVALHO David, LEQUIEN Jean Yves, BRUSSOLO Philippe, DURAN Jean Luc, ROASIO Bernard, FAZILLEAU Jean Claude, GOUEILHE Jean Luc, SABAUT Yannick, FOIX Jean Louis, SEILHAN Bernard.

Ont donné procuration :

M. DELORT Thierry, PICARD Patrice, RIVAL Patrice, CHAMAYOU Michel, GRAND Aurélien,

Le 18 avril 2008, les délégués désignés au SIVOM du HAUT COMMINGES se sont réunis à la salle de la mairie de BARBAZAN en Assemblée Générale.

Monsieur Jean VERDIER, Président sortant, installe la nouvelle Assemblée et présente les différentes activités du SIVOM, à savoir :

- Les ordures ménagères
- La voirie communale
- La régie des transports
- Le service Aides à domicile
- Le service général
- Le tourisme
- Le service Garage
- Le service Prestations de services.

Le Président rappelle l'importance d'une telle structure en termes de services aux communes et aux administrés et précise que le SIVOM contribue à la vie économique puisqu'il emploie 50 personnes équivalent temps plein.

Le Président fait part à l'Assemblée de son inquiétude, en ce qui concerne le service Ordures ménagères, de l'augmentation des coûts de traitement (+ 8%) et du carburant (+30%), qui vont se répercuter sur le montant de la redevance, ainsi que les investissements à réaliser pour la modernisation de la déchetterie d'IZAOURT. La mise en conformité du quai de transfert de Labroquère reste à réaliser.

Le Président demande au doyen de l'Assemblée de bien vouloir procéder à l'élection du futur Président du SI VOM. Monsieur Pierre SOUPENE, doyen de l'Assemblée demande aux candidats de se déclarer et seul Monsieur VERDI ER Jean se présente. On procède au vote à bulletin secret et chaque délégué vient déposer, à l'appel de son nom, son bulletin dans l'urne. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 89

Blancs ou nuls : 5

Exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Ont obtenu : Monsieur Jean VERDI ER 84

Monsieur Jean VERDI ER, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président.

Monsieur le Président remercie l'Assemblée de sa confiance et demande de procéder à l'élection du Vice-Président et présente Monsieur Jean Paul NOGUES comme candidat.

Monsieur le Président demande à l'assemblée qui fait acte de candidature et Monsieur MEMERY René qui présente sa candidature. Le Président demande donc un vote à bulletin secret et chaque délégué vient déposer, à l'appel de son nom, son bulletin dans l'urne. Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Votants : 88

Blancs ou nuls : 3

Exprimés : 85

Majorité absolue : 43

Ont obtenu :

- Monsieur Jean Paul NOGUES : 76
- Monsieur René MEMERY : 9

Monsieur Jean Paul NOGUES, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-Président.

Monsieur le Président propose de désigner le bureau qui se compose, outre du Président et du Vice Président, de 11 délégués et souhaite que la parité entre le Haut Comminges et la Barousse soit respectée.

Les délégués suivants font acte de candidature :

Monsieur PUYSEGGUR Jean François de Gourdan Polignan

Monsieur GARCI A Claude de Sauveterre de Comminges

Monsieur DESCOI NS Francis de Pointis de Rivière

Monsieur PLANAS Yves de Frontignan de Comminges

Monsieur PUI GDELLOSAS Claude d'Huos

Monsieur DUMAI L Bernard d'Antichan de Frontignes

Monsieur COME Alain de Cazarilh

Monsieur FAZI LLEAU Jean Claude de Siradan

Monsieur ZAMUNER Albert de Gaudent

Monsieur TEULI E Jean Louis de Bramevaque

Madame BARTHI E Ginette de Mauléon Barousse

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de désigner les délégués au SYSTOM des PYRENEES :

Titulaires :

Monsieur Jean VERDIER
Monsieur Jean Paul NOGUES

Suppléants :

Monsieur Bernard DUMAIL
Monsieur Claude GARCIA

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Les délégués du SYSTOM des PYRENEES sont élus à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de désigner les délégués à la Commission des Marchés Publics :

Titulaires :

Monsieur CASTEX Jean
Monsieur DESCOINS Francis
Monsieur COME Alain

Suppléants :

Monsieur FAZILLEAU Jean Claude
Monsieur PRAT Philippe
Monsieur PLANAS Yves

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 89

Les délégués à la Commission des Marchés Publics sont élus à l'unanimité.

Monsieur Le Président propose de fixer le taux de l'indemnité de fonction du Président et du Vice Président.

Le taux fixé réglementairement est de 16,93 % de l'indice 1015 pour le Président et de 40 % de l'indemnité du Président pour le Vice Président.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité ces taux

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se réunir en Assemblée Générale le Vendredi 25 avril 2008, pour le vote du Budget 2008 en précisant :

- le vote du budget de fonctionnement est impératif pour permettre le paiement des salaires des employés et des factures fournisseurs.
- Le vote du budget investissements pourra faire l'objet de décisions modificatives en fonctions des décisions qui seront prises ultérieurement.

A l'issue de la présente réunion, il sera remis à chaque délégué une convocation et un résumé du budget pour chaque service.

Le Président précise que l'heure fixée pour les assemblées pourra être modifiée pour tenir compte des contraintes des délégués.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si les membres ont des questions à poser.

Aucune question n'étant posée, le Président déclare cette Assemblée Générale close, et invite ses membres à l'apéritif.